



Mercy For Animals

Rapport – Sondage à l'échelle nationale – Automne 2015

9 novembre 2015

Préparé par :
NRG Research Group

Andrew J. Enns
aenns@nrgresearchgroup.com

204.989.8986



Lisa Morrow
lmorrow@nrgresearchgroup.com

204-989-8953

Bureau 1910-360 Main Street
Winnipeg, Manitoba R3C 3Z3

- La très grande majorité des Canadiens (97 %) sondés ont indiqué qu'il était important que les animaux soient transportés de la manière la plus humaine possible qui satisfait à leurs besoins fondamentaux. Selon quatre-vingts pour cent (80 %) d'entre eux, cela était « *Extrêmement important* » ou « *Très important* ».
- De plus, quatre-vingt-dix pour cent des Canadiens interrogés appuient l'introduction d'une nouvelle réglementation pour améliorer la protection des animaux d'élevage lorsqu'ils sont transportés.
- En moyenne, les répondants ont accordé une cote (note moyenne) de 8 ou plus sur une possibilité de 10 en ce qui a trait à leur appui aux cinq règlements présentés au cours du sondage, ce qui atteste un ferme soutien aux règlements proposés. Le règlement attirant le soutien le plus solide a trait à l'imposition de « *sanctions rigoureuses et efficaces lorsque les compagnies de bétail ne suivent pas les règles* » (réponse moyenne de 8,7 sur 10); tandis que celui recevant le plus faible appui a trait à la « *restriction du temps qu'un animal peut rester dans un camion sans qu'on doive lui fournir de la nourriture, de l'eau ou du repos à moins de 8 heures* » (note moyenne de 8,3 sur 10). **En moyenne, chacun des règlements proposés s'est vu accorder une note de 8,5 sur 10.**
- À la lecture des cinq règlements mis à l'essai, 38 % des répondants ont indiqué qu'ils estimaient que le changement prioritaire était de s'assurer que « *pour les voyages de plus de 8 heures, on fournisse de la nourriture et de l'eau de façon fiable afin que cela soit disponible pour la durée du voyage et non pas sujet à interruption due à des fuites ou à d'autres événements* ».
- Parmi les Canadiens interrogés, quarante-deux pour cent estiment que la réglementation canadienne devrait être plus rigoureuse que celle de l'Union européenne, et trente pour cent jugent qu'elle devrait au moins ressembler à celle de l'Union européenne. Quant à la réglementation des États-Unis, la majorité des répondants (55 %) ont indiqué que la réglementation canadienne devrait être plus stricte que celle des États-Unis et vingt-cinq pour cent des répondants ont déclaré qu'elle devrait au moins ressembler à celle des États-Unis.
- Parmi les Canadiens sondés, soixante et onze pour cent croient que le Canada devrait adopter une réglementation similaire à celle en place dans l'Union européenne comme il s'agirait d'une nette amélioration. Moins du quart des répondants (23 %) étaient d'avis que le Canada ne serait pas en mesure d'adopter une réglementation similaire à celle de l'Union européenne en raison de l'immensité du territoire du Canada et nos conditions climatiques marquées.
- Parmi les Canadiens interrogés, quatre-vingt-dix pour cent estimaient que même si des coûts importants étaient nécessaires afin que les animaux d'élevage puissent être protégés des conditions climatiques extrêmes, nourris et désaltérés et se dégourdir les pattes au cours du transport, ces mesures sont tout de même primordiales puisque les animaux méritent d'être traités avec humanité.

Mercy For Animals est un organisme sans but lucratif qui s'attache à améliorer la réglementation ayant trait aux animaux d'élevage au Canada et leur traitement. Dernièrement, l'organisme travaille avec l'administration du Canada afin de mettre en œuvre une série de modifications réglementaires pour améliorer les conditions de transport des animaux d'élevage au Canada.

Ce sondage avait pour but de déterminer les impressions des Canadiens sur le traitement des animaux d'élevage lors de leur transport et de mesurer le niveau de soutien envers diverses mesures de réglementation qu'a soumis l'organisme à l'examen de l'administration fédérale.

Mercy For Animals a retenu les services de la firme NRG Research Group (NRG) afin de mener une étude quantitative valable sur le plan méthodologique auprès des Canadiens sur le sujet. Les professionnels de recherche de la firme NRG research ont travaillé de concert avec Mercy For Animals afin de rédiger le questionnaire et les autres éléments nécessaires à l'exécution de l'étude.

Au total, 1 002 personnes ont été sondées entre le 21 et 27 octobre 2015. Les résultats comportent une marge d'erreur de plus ou moins 3,10 %, 19 fois sur 20. Des quotas régionaux ont été établis afin de s'assurer que l'échantillon représentait bien l'opinion de Canadiens de partout au Canada. Des quotas ont également été établis en fonction du sexe des répondants. L'échantillon a ensuite été pondéré en fonction de l'âge et du sexe des répondants afin de s'assurer que les résultats reflètent la distribution démographique du Canada (comparativement au recensement de 2011).

Les participants ont été choisis aléatoirement parmi les dossiers de lignes terrestres. Le sondage a été mené par un agent appelant directement du centre de NRG qui se trouve à Winnipeg au Manitoba. En moyenne, chaque appel durait 8 minutes.

Facteur	% de N=1002	Facteur	% de N=1002
Sexe		Études	
Homme	49	Sans diplôme d'études secondaires	7
Femme	51	Diplôme d'études secondaires	22
		Études partielles dans un collège, une école de formation technique ou une université	11
Âge		Diplôme d'un collège, d'une école de formation technique ou d'une université	48
18-34	28	Diplôme d'études supérieures, doctorat	10
35-54	36		
55+	35	Région	
		Colombie-Britannique	14
*Expérience du milieu agricole		Prairies	17
Oui	49	Ontario	38
Non	51	Québec	24
		Provinces de l'Atlantique	7

** Vous décririez-vous comme ayant une formation en agriculture, soit en grandissant, par le biais de votre famille ou acquise au cours de vos expériences de travail?*

Constatations tirées du sondage – Attitude générale

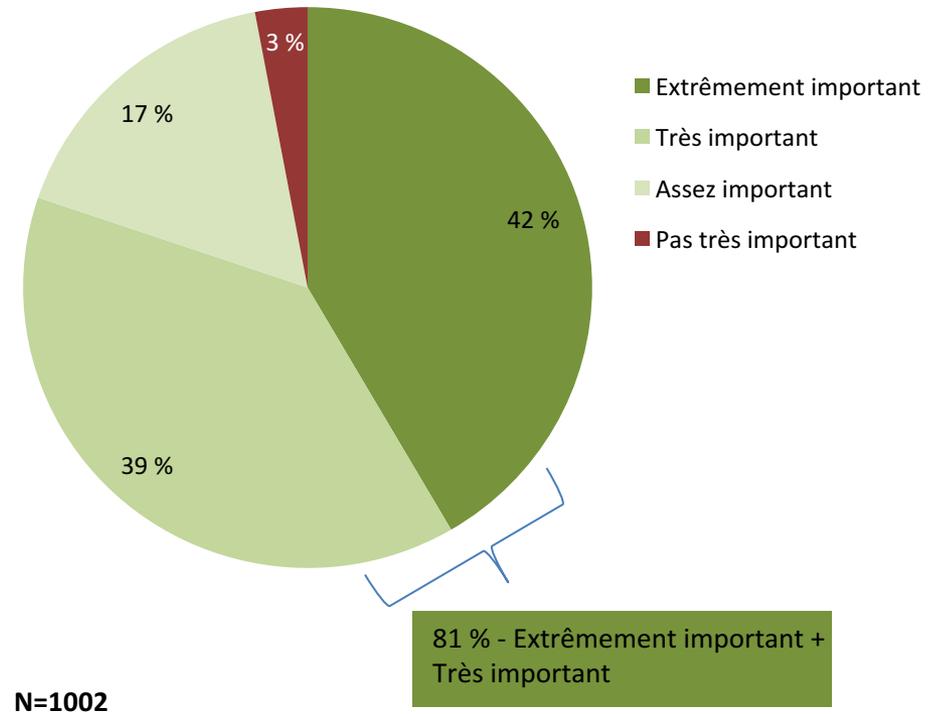
Importance du transport sans cruauté des animaux

Q1. Chaque jour au Canada, des millions d'animaux d'élevage, tels que des vaches, des cochons et des poules, sont chargés à bord de camions à travers le pays et sont transportés dans le cadre du système de la production alimentaire. Dans quelle mesure est-il important que ces animaux soient transportés de la manière la plus humaine possible qui satisfait à leurs besoins fondamentaux?

Au total, 97 % des répondants ont indiqué qu'ils estimaient qu'il était important que les animaux soient transportés de la manière la plus humaine possible qui satisfait à leurs besoins fondamentaux : 42 % estimaient que cela était « Extrêmement important », 39 % « Très important » et 17 % « Assez important ».

Les femmes étaient nettement plus susceptibles de répondre « *Extrêmement important* » que les hommes (51 % c. 31 %).

De plus, les répondants des provinces de l'Atlantique (61 %) étaient plus susceptibles de répondre « *Extrêmement important* » que les répondants des Prairies (40 %), de l'Ontario (41 %) et du Québec (33 %).



Q2. Chaque année, plus de 8 millions des animaux d'élevage, tels que les vaches, les cochons et les poules meurent à la suite des conditions auxquelles ils sont exposés pendant le transport. Certains meurent dans les camions alors que d'autres sont tellement malades ou blessés qu'ils sont déclarés impropres à la consommation humaine. En sachant cela, appuyez-vous ou vous opposez-vous à l'introduction d'une nouvelle réglementation pour améliorer la protection des animaux d'élevage lorsqu'ils sont transportés?

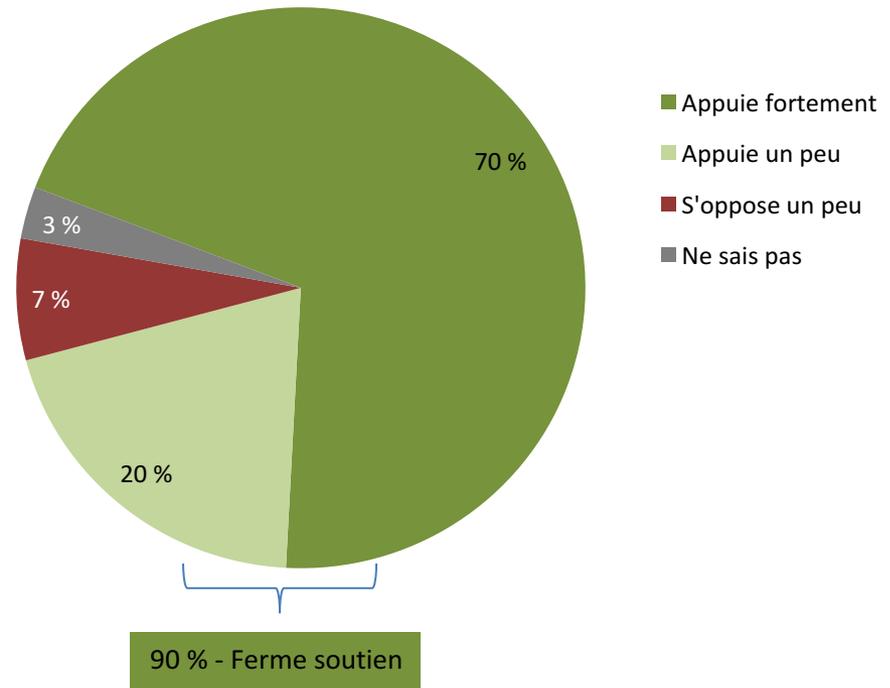
Quatre-vingt-dix pour cent des répondants ont dit qu'ils donneraient leur appui à l'adoption de nouveaux règlements qui amélioreraient les mesures de protection des animaux d'élevage lors de leur transport. Vingt pour cent de ces gens appuieraient fortement leur adoption et 20 % l'appuierait un peu. Que 7% des répondants s'opposeraient à de telles mesures, dont 3 % qui s'opposent un peu et 4 % qui s'opposent fortement.

Les femmes étaient légèrement plus susceptibles d'appuyer (au total) les nouveaux règlements en comparaison aux hommes (94 % c. 85 %).

Les jeunes répondants (18 à 34 ans) étaient nettement plus susceptibles d'appuyer l'adoption de ces mesures (95 %) en comparaison aux autres tranches d'âge (35 à 54 ans – 54 % et plus de 55 ans – 89 %).

Les répondants ne détenant aucune expérience du milieu agricole étaient également plus susceptibles d'appuyer ces nouveaux règlements (93 %) en comparaison aux répondants qui ont souligné avoir une expérience du domaine de l'agriculture et de l'élevage (86 %).

Les résultats sur le plan de l'appui étaient relativement similaires dans toutes les régions géographiques.



N=1002

Constatations – Modifications réglementaires proposées

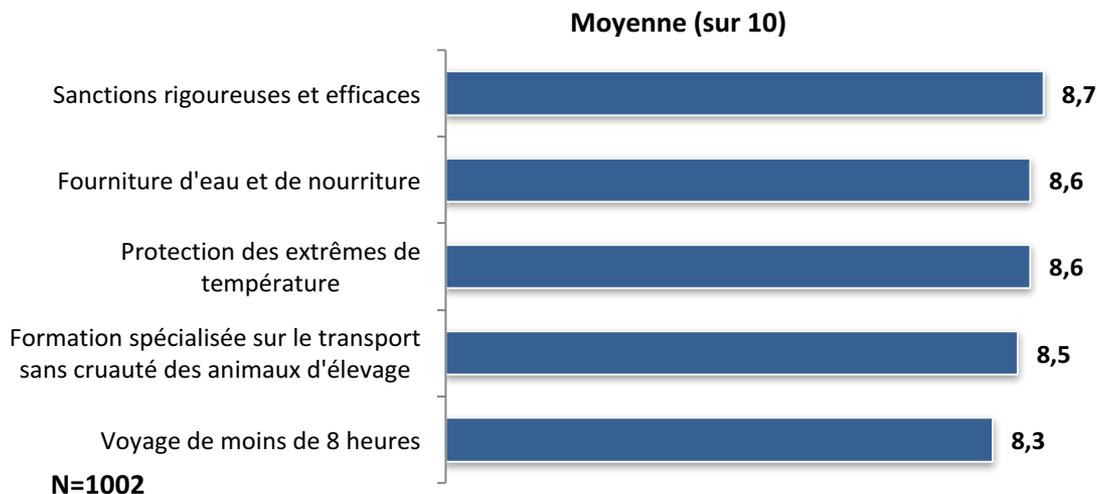
Q6. Les règlements devraient prévoir des sanctions **rigoureuses et efficaces**, telles que des amendes sévères lorsque les compagnies de bétail ne suivent pas les règles assurant le traitement sans cruauté des animaux pendant le transport.

Q3. Pour les voyages de plus de 8 heures, on devrait **fournir de la nourriture et de l'eau** de façon fiable afin que cela soit disponible pour la durée du voyage et non pas sujet à interruption due à des fuites ou d'autres événements.

Q7. Compte tenu des **extrêmes de températures** chaudes et froides du Canada, des règles devraient être mises en place pour s'assurer que les animaux d'élevage en transport soient bien protégés contre ces extrêmes climatiques.

Q5. Les personnes employées par les compagnies de transport de bétail devraient être tenues de suivre une **formation spécialisée sur le transport sans cruauté des animaux d'élevage** et comment faire face aux situations d'urgence telles que les accidents, les conditions météorologiques extrêmes ou les retards inattendus.

Q4. Présentement pendant le transport, les animaux d'élevage comme les poules et les cochons peuvent rester sur les camions jusqu'à 36 heures et les vaches peuvent rester sur un camion jusqu'à 52 heures - sans pause pour consommer de la nourriture, de l'eau ou prendre du repos. De nouvelles règles devraient être mises en place pour **limiter le temps** qu'un animal d'élevage peut rester sur des camions sans nourriture, sans eau ou sans repos **à 8 heures**.



Cote moyenne cumulée à l'égard des cinq règlements proposés : 8,5/10

Objet	Taux de répondants choisissant la réponse la plus positive (cote de 8 à 10/10)
Sanctions rigoureuses et efficaces	80 %
Fourniture d'eau et de nourriture	78 %
Protection des extrêmes de température	78 %
Formation spécialisée sur le transport sans cruauté des animaux d'élevage	77 %
Voyage sans nourriture, eau et repos durant au maximum 8 heures	73 %

Q6. Les règlements devraient prévoir des sanctions rigoureuses et efficaces, telles que des amendes sévères lorsque les compagnies de bétail ne suivent pas les règles assurant le traitement sans cruauté des animaux pendant le transport.



Cote moyenne par région	Colombie-Britannique	Prairie	Ontario	Québec	Atlantique
	8,7	8,3	8,6	8,8	9,2

En moyenne, la cote accordée par les femmes (9,1) était significativement plus élevée que celle accordée par les hommes (8,3).

Les répondants n'ayant aucune expérience du domaine de l'agriculture ou de l'élevage étaient plus susceptibles d'indiquer qu'ils appuyaient les modifications réglementaires (cote moyenne de 8,7) en comparaison aux répondants avec une certaine expérience du domaine de l'agriculture ou de l'élevage (8,4).

Q3. Pour les voyages de plus de 8 heures, on devrait fournir de la nourriture et de l'eau de façon fiable afin que cela soit disponible pour la durée du voyage et non pas sujet à interruption due à des fuites ou d'autres événements.



Cote moyenne par région	Colombie-Britannique	Prairie	Ontario	Québec	Atlantique
	8,5	8,3	8,4	8,8	9,3

La cote moyenne accordée par les femmes ayant répondu au sondage (9,0) est significativement plus élevée que celle accordée par les hommes (8,1).

Les répondants sans expérience du domaine de l'agriculture ou de l'élevage ont également accordé une cote moyenne significativement plus élevée (8,8) que les répondants avec une telle expérience (8,3).

Q7. Compte tenu des extrêmes de températures chaudes et froides du Canada, des règles devraient être mises en place pour s'assurer que les animaux d'élevage en transport soient bien protégés contre ces extrêmes climatiques.



Cote moyenne par région	Colombie-Britannique	Prairie	Ontario	Québec	Atlantique
	8.6	8.4	8.4	8.8	9.1

La cote moyenne accordée par les femmes (9,1) est significativement plus élevée que celle accordée par les hommes (8,6).

De plus, les répondants âgés de plus de 55 ans se sont montrés plus enclins à appuyer ce nouveau règlement que les répondants âgés de 35 à 54 ans (cote moyenne de 8,7 en comparaison à 8,4).

Les répondants sans expérience du domaine de l'agriculture ou de l'élevage semblaient également plus enclins à appuyer cette mesure de réglementation (cote moyenne de 8,7) que les répondants avec une telle expérience (cote moyenne de 8,4).

Règlements proposés : Formation spécialisée sur le transport sans cruauté des animaux d'élevage

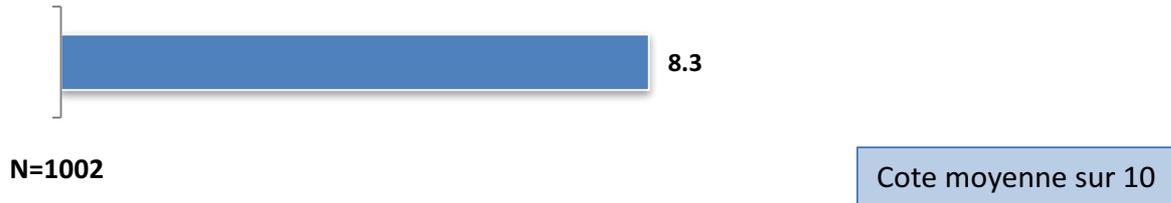
Q5. Les personnes employées par les compagnies de transport de bétail devraient être tenues de suivre une formation spécialisée sur le transport sans cruauté des animaux d'élevage et comment faire face aux situations d'urgence telles que les accidents, les conditions météorologiques extrêmes ou les retards inattendus.



Cote moyenne par région	Colombie-Britannique	Prairie	Ontario	Québec	Atlantique
	8.7	8.3	8.4	8.8	8.7

La cote accordée par les femmes (9,0) était significativement plus élevée que celle accordée par les hommes (8,1).

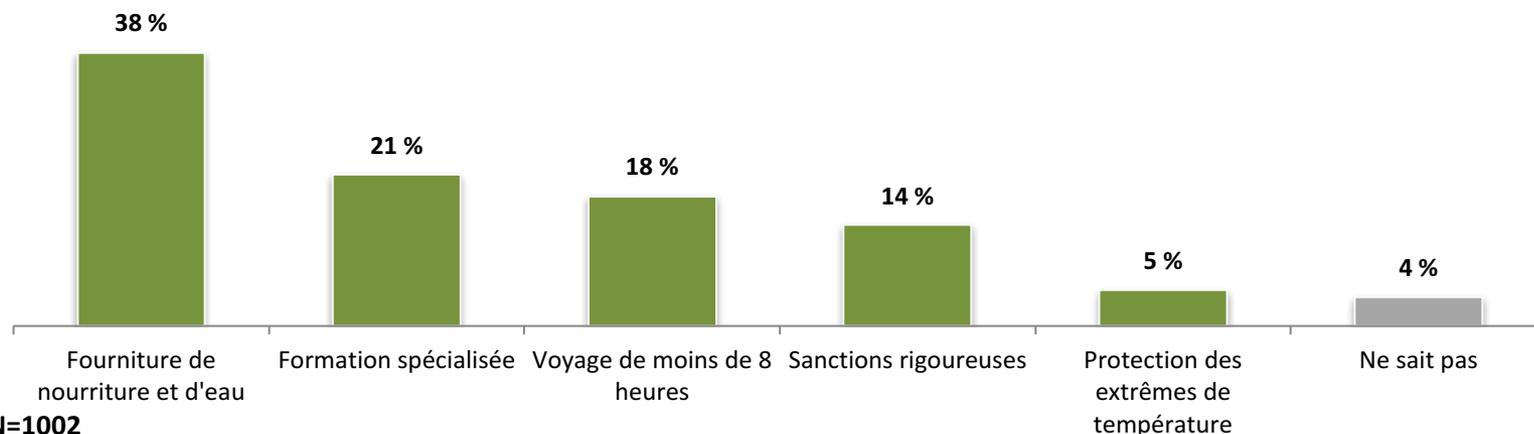
Q4. Présentement pendant le transport, les animaux d'élevage comme les poules et les cochons peuvent rester sur les camions jusqu'à 36 heures et les vaches peuvent rester sur un camion jusqu'à 52 heures -sans pause pour consommer de la nourriture, de l'eau ou prendre du repos. De nouvelles règles devraient être mises en place pour limiter le temps qu'un animal d'élevage peut rester sur des camions sans nourriture, sans eau ou sans repos à 8 heures.



Cote moyenne par région	Colombie-Britannique	Prairie	Ontario	Québec	Atlantique
	8.3	8.0	8.2	8.7	8.8

Les femmes se sont montrées plus favorables à cette mesure stratégique (cote moyenne de 8,9) que les hommes (cote moyenne de 7,7).

Q8. Compte tenu des extrêmes de températures chaudes et froides du Canada, des règles devraient être mises en place pour s'assurer que les animaux d'élevage en transport soient bien protégés contre ces extrêmes climatiques. UNE SEULE MENTION



N=1002

Parmi les répondants, trente-huit pour cent ont indiqué que l' « obligation de fournir un accès fiable à de l'eau et de la nourriture pour des voyages de plus de 8 heures » était la mesure qui devrait être adoptée en priorité. Les femmes étaient nettement plus susceptibles de choisir cette mesure que les hommes (44 % c. 32 %).

Les répondants sans expérience du domaine de l'agriculture ou de l'élevage étaient également nettement plus enclins à désigner cette mesure comme celle qui devrait être adoptée en priorité que les répondants avec une telle expérience (44 % c. 32 %).

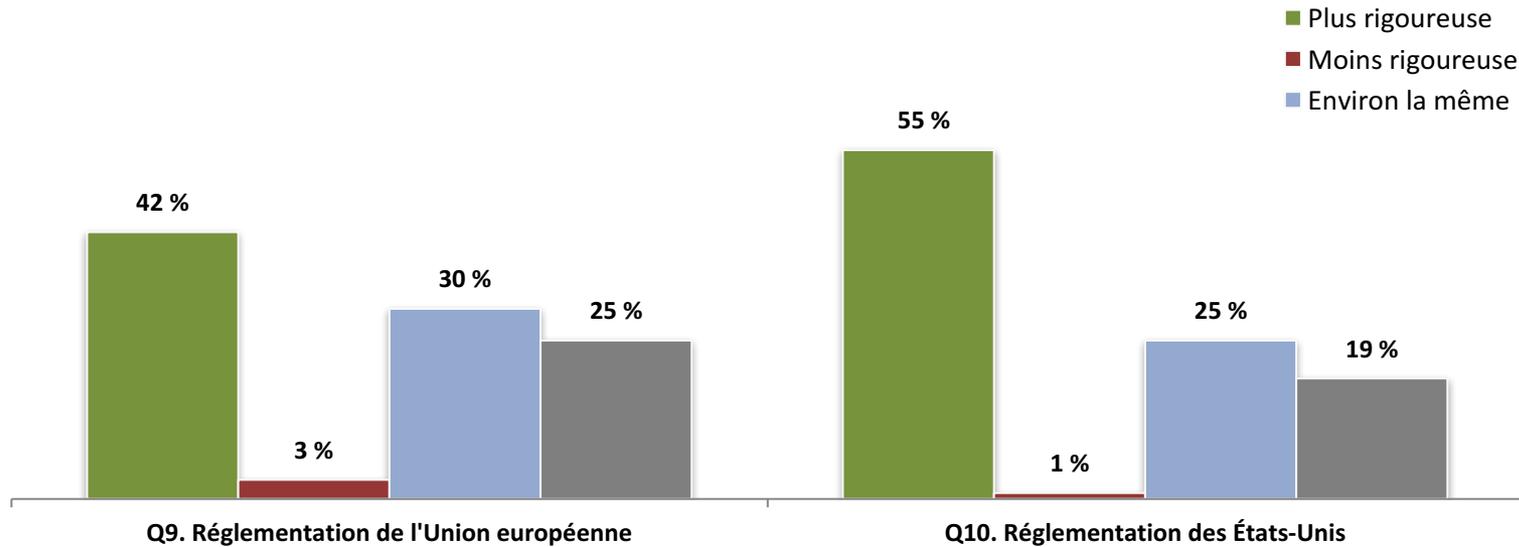
Les hommes avaient nettement plus tendance à choisir la « formation des camionneurs en matière du bien-être des animaux » comme mesure prioritaire (26 % c. 16 %).

Les hommes avaient également plus tendance à choisir la « protection contre les intempéries météorologiques » comme mesure devant être adoptée en priorité que les femmes (8 % c. 3 %).

Constatations – Réglementation du Canada en comparaison à celle d'autres instances

Q9. Croyez-vous que la réglementation canadienne pour assurer le transport sans cruauté des animaux d'élevage doit être plus rigoureuse, moins rigoureuse ou environ la même que celle de l'Union européenne?

Q10. Croyez-vous que la réglementation canadienne pour assurer le transport sans cruauté des animaux d'élevage doit être plus rigoureuse, moins rigoureuse ou environ la même que celle des États-Unis?



N=1002

Point de vue – Réglementation de l'Union européenne

Parmi les répondants, quarante-deux pour cent estiment que la réglementation du Canada devrait être plus rigoureuse que celle de l'Union européenne. Les femmes âgées de 55 ans et plus avaient nettement plus tendance à appuyer cet énoncé (50 %) que les hommes âgés de 35 à 54 ans (39 %) et ceux âgés de 55 ans et plus (38 %).

Toutefois, les hommes avaient nettement plus tendance à dire que la réglementation du Canada devrait être « *Environ la même* » (35 %) que les femmes (25 %). Les répondants de l'Ontario avaient également plus tendance à appuyer cet énoncé que ceux du Québec (33 % c. 23 %). Les répondants sans expérience du domaine de l'agriculture ou de l'élevage étaient aussi nettement plus enclins à adhérer à cet énoncé que ceux avec une telle expérience (34 % c. 25 %).

Les femmes avaient nettement plus tendance à dire qu'elles « *Ne sa[vaient] pas* » (30 %) que les hommes (20 %).

Point de vue – Réglementation des États-Unis

Parmi les répondants, cinquante-cinq pour cent ont indiqué que la réglementation du Canada devrait être plus rigoureuse que celle des États-Unis.

Les hommes avaient nettement plus tendance à dire que la réglementation du Canada devrait être « *Environ la même* » (29 %) que celle des États-Unis que les femmes (21 %). Les répondants de l'Ontario étaient également plus enclins à appuyer cet énoncé que ceux du Québec (28 % c. 19 %).

Les répondants de plus de 55 ans avaient nettement plus tendance à dire qu'ils « *Ne sa[vaient] pas* » (23 %) que ceux de 18 à 34 ans (13 %).

Recommandations – Réglementation rigoureuse c.
Hausse des coûts

Q11. L'Union européenne a des normes beaucoup plus élevées concernant le traitement des animaux d'élevage pendant le transport.

Certaines personnes suggèrent que le Canada devrait adopter des règlements semblables parce que cela représenterait une amélioration significative par rapport aux règles présentement en place et, si le secteur agricole européen peut faire cela, il n’y a pas de raison qui empêche le Canada d’avoir des **normes également élevées** en place.

D’autres personnes disent que le Canada ne peut pas avoir les mêmes règles de transport des animaux d’élevage que l’Europe, car les distances à parcourir et les conditions climatiques du Canada sont très différentes. Imposer des normes de transport plus élevées augmenterait les coûts de transport des animaux d’élevage ce qui se traduirait finalement par des **coûts plus élevés pour les consommateurs**.

Lequel de ces deux points de vue se rapproche le plus du vôtre?

Le Canada est en mesure d’avoir des normes tout aussi rigoureuses

Soixante et onze pour cent des répondants étaient d’avis que « Le Canada devrait adopter des règlements semblables » [,,]

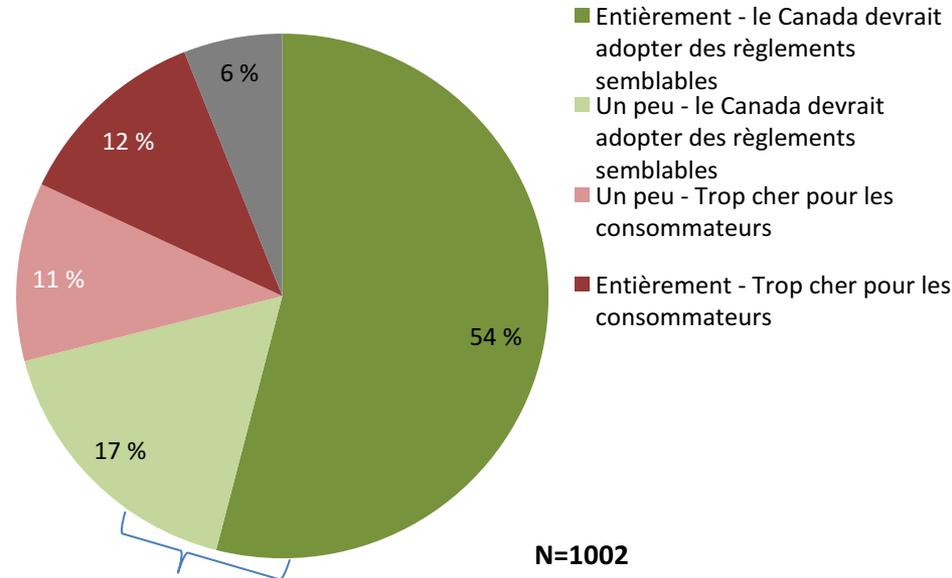
Les femmes âgées de 35 à 54 ans avaient nettement plus tendance à appuyer cet énoncé que les hommes de 55 ans et plus (75 % c. 63 %).

Les répondants sans expérience du domaine de l’agriculture ou de l’élevage avaient également nettement plus tendance à appuyer cet énoncé que ceux avec une telle expérience (77 % c. 65 %).

Le Canada ne peut pas avoir les mêmes normes que l’Union européenne

Parmi les répondants, vingt-trois pour cent étaient d’avis que « Le Canada ne peut pas avoir les mêmes règles ».

Les hommes âgés de 55 ans et plus avaient nettement plus tendance à appuyer cet énoncé (30 %) que les femmes de 35 à 54 ans et celles de 55 ans et plus (18 % et 22 % respectivement).



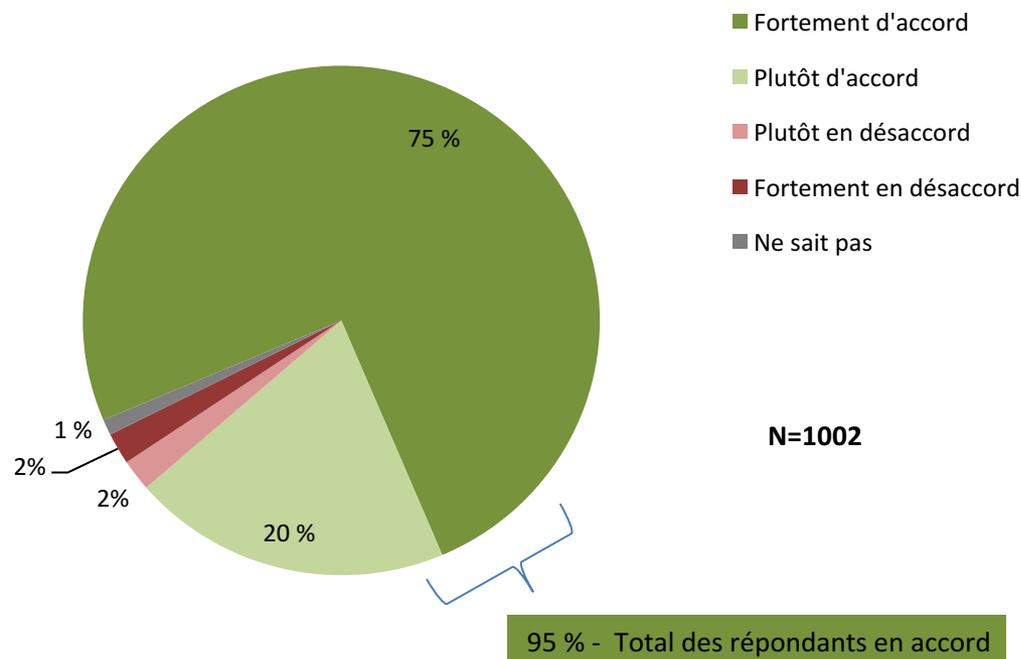
71 % - Total des répondants estimant que le Canada est en mesure d’avoir des normes tout aussi rigoureuses que l’Union européenne.

Accord/désaccord – Importance du remaniement des règlements même si cela occasionnera une hausse des coûts

Q12. Veuillez me dire si vous êtes d'accord ou en désaccord avec cet énoncé... Même si s'assurer que les animaux d'élevage sont protégés contre les extrêmes climatiques et qu'ils ont de la nourriture, de l'eau et du repos pendant le transport signifie des coûts plus élevés pour les éleveurs, pour les compagnies de transport et pour les consommateurs, il est tout de même important de s'assurer que ces animaux bénéficient d'un traitement le plus digne possible.

Parmi les répondants, quatre-vingt-dix pour cent étaient en accord avec cet énoncé. Les répondants de 55 ans et plus avaient nettement plus tendance à l'appuyer que ceux de 35 à 54 ans (97 % c. 93 %).

Les répondants sans expérience du domaine de l'agriculture ou de l'élevage avaient également nettement plus tendance à appuyer l'énoncé que ceux avec une telle expérience (97 % c. 93 %).



Dernières réflexions

Le sondage apporte des preuves concluantes que les Canadiens soutiennent ardemment l'élaboration et l'adoption de nouvelles mesures en matière de transport des animaux d'élevage au Canada. La très grande majorité du public, sans égard aux segments démographiques, est en accord avec l'adoption de nouvelles mesures de réglementation afin d'assurer un traitement empreint d'humanité aux animaux pendant leur transport.

Chacune des cinq mesures réglementaires a reçu un soutien vigoureux des répondants, obtenant des cotes moyennes de 8 sur 10 (la cote moyenne de soutien pour l'ensemble des cinq mesures s'établit à 8,5 sur 10) et le taux de répondants choisissant la réponse la plus positive — cote évaluant le degré de soutien — allant de 80 % à 73 %. Tous ces facteurs témoignent du ferme soutien accordé aux mesures de changements énoncées au cours du sondage. En ce qui concerne la communication au grand public, il serait judicieux de concentrer les efforts sur les mesures réglementaires qui pour lesquels les répondants ont témoigné le soutien le plus solide, soit :

- Sanctions rigoureuses et efficaces
- Fourniture de nourriture et d'eau
- Protection contre les intempéries météorologiques
- Formation spécialisée sur le transport sans cruauté des animaux d'élevage

On peut déduire du sondage que la majorité des Canadiens estiment que le Canada devrait avoir des règlements en matière d'animaux d'élevage plus rigoureux que les États-Unis. De plus, près de 4 Canadiens 10 voudraient que l'approche du Canada ressemble à celle adoptée par les pays de l'Union européenne. Étant donné que le Canada accuse un retard à la traîne en matière de réglementation du transport des animaux d'élevage en comparaison à ceux des deux autres instances, ces résultats de ce sondage constituent un autre facteur de soutien du remaniement de la réglementation du Canada en la matière.

Le public canadien n'adhère pas à l'argument que le Canada est trop différent de l'Union européenne en ce qui a trait aux distances à parcourir et aux conditions climatiques pour être en mesure d'adopter un régime réglementaire similaire. Plus de 70 % des répondants au sondage étaient d'avis que le Canada pourrait en effet adopter une réglementation semblable à celle de l'Union européenne; et moins du quart des répondants estimaient que ces deux facteurs étaient de trop gros obstacles pour le secteur des productions animales et qu'il en résulterait un coût trop important pour les consommateurs si une réglementation ressemblant à celle de l'Union européenne était adoptée.

Les répondants au sondage ont convenu par une écrasante majorité (95 %) que « *Même si s'assurer que les animaux d'élevage sont protégés contre les extrêmes climatiques et qu'ils ont de la nourriture, de l'eau et du repos pendant le transport signifie des coûts plus élevés pour les éleveurs, pour les compagnies de transport et pour les consommateurs* », il est tout de même important de s'assurer que ces animaux bénéficient d'un traitement le plus digne possible. Voilà une excellente indication que les consommateurs sont prêts à déboursier un peu plus advenant que le coût de la viande augmente comme suite à l'adoption d'une réglementation régissant le transport des animaux d'élevage.

Fin